



Programme de formation continue de conducteur VTC

Durée Totale : 14 heures

ART1 de l'arrêté du 11 août 2017 : Cette durée peut être fractionnable en quatre périodes de 3h30 au cours d'une période de 2 mois maximum.

Comportant 3 modules obligatoires et un module d'approfondissement au choix.

Public concerné : Tout conducteur VTC souhaitant poursuivre son activité professionnelle conformément à l'obligation de renouvellement de sa carte professionnelle tous les 5 ans. (à effectuer 3 mois avant l'expiration de la carte)

Prérequis : Etre titulaire de sa carte professionnelle VTC.

Effectif : Groupe de 2 à 10 personnes

Lieu : Cette formation se déroule à l'Académie de Formation VTC Haute Savoie – 175 Allée des Ecureuils 74370 VILLAZ (ANNECY NORD)

Durée : 14h en présentiel, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Objectif de l'action de formation pour le bénéficiaire : Mise à jour de ses connaissances et des dernières évolutions de la profession VTC pour l'obtention de l'attestation obligatoire de formation continue renouvelable tous les 5 ans afin de poursuivre son activité professionnelle de chauffeur VTC.

Contenu de la formation :

1) Règlementation et Droit du transport particulier de personnes (4 heures)

- Mise à niveau textes législatifs et réglementaires s'appliquant au transport public particulier de personnes
- Mise à niveau des obligations générales relatives aux véhicules et au conducteur
- Mise à niveau des obligations du conducteur en matière d'assurance et les conséquences à ne pas être assuré
- Les sanctions administratives ou pénales encourues en cas d'infractions à la règlementation.

2) Règlementation spécifique à l'activité VTC (4 heures)

- Les dernières évolutions de la profession

3) Sécurité routière (3 heures)

- Rappel des règles du code de la route et celles d'une conduite rationnelle
- Rappel des obligations d'entretien et de visite technique des véhicules
- Rappel des règles à tenir en cas d'accident

4) Module complémentaire : Développement Commercial, Anglais ou PSC1 selon cas (3 heures)

- Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC
- Savoir fidéliser ses clients



- Savoir mener des actions de communication

OU

-Les formulations de base pour s'exprimer avec la clientèle
-Analyse de texte en anglais

OU

-Les premiers secours
-Mises en situation

Méthodes et moyens pédagogiques

L'organisme de formation assure des cours en présentiel avec une pédagogie active basée sur les fondamentaux théoriques de la profession, des outils d'analyses, des supports visuels et outils relationnels.

Il met à disposition du bénéficiaire, un ensemble de documents nécessaires à l'apprentissage : supports papiers, supports informatiques, Questionnaire à Choix Multiples.

Modalités d'évaluation

-Exercices pratiques d'application
-Questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud remis à chaque stagiaire
-Attestation de formation délivrée
-Feuilles d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et le formateur

Sanctions de la formation

-Attestation de formation délivrée
-Feuilles d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et le formateur

Tarif

350€ Net de taxe par bénéficiaire, pour une formation de 14 heures.

Référent formation : BOGUET Sara, formatrice référente. Chef d'entreprise et conductrice VTC depuis 14 ans.

Le CV de l'intervenant est accessible sur demande.

Accessibilité

L'ensemble des formations dispensées par ADF Haute Savoie sont ouvertes aux personnes ayant le statut handicapé, à condition d'être possesseur d'une visite médicale validée par l'administration.

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout besoin d'aménagements spécifiques (pédagogie et accessibilité physique) veuillez prendre contact avec Mme BOGUET Sara.